



New Motion

Leader. NewMotion est leader européen des bornes de recharges partagées : 80.000 abonnés, 43.000 bornes vendues et 17.000 connexions par jour. 32,6 GWh sont délivrés dans son réseau, soit l'équivalent de 2,5 millions de km parcourus. ■



Puissance

Bornes. La puissance délivrée par une borne NewMotion, va de 3,7 à 22 kWh. Elle permet de recharger une voiture une heure trente à deux heures. Largement le temps de déguster un bon plat au restaurant, de faire une belle promenade ou de visiter un site. ■



Application

Smartphone. Grâce à l'application NewMotion, il est facile de trouver toutes les bornes de recharge publique à proximité et sur la route. Une application qui indique leur disponibilité, la vitesse de chargement et le prix de recharge. ■

Vies rurales

La recharge qui se partage

Véhicules électriques

Certaines voitures hybrides ou celles 100 % électriques ont besoin de bornes de recharge. Une entreprise d'Amsterdam, NewMotion, relayée en France et même dans la Nièvre, propose des bornes partagées.

Denis Chaumereuil

On connaît les voitures électriques partagées en libre-service, comme à Paris. Le principe est adapté aux bornes de recharges. Elles peuvent être installées par un particulier ou une entreprise. NewMotion, société Hollandaise, en est le leader européen. Le principe est simple : j'achète une borne et je la mets en partage. Les utilisateurs s'abonnent à NewMotion et reçoivent une carte sans contact, gratuite, qui donne accès au plus grand réseau européen de bornes connectées. Il suffit de la passer devant la borne pour l'activer. Un système qui trouvera facilement son utilité dans des départements ruraux comme la Nièvre.

Géolocalisation sur les GPS

Quant au paiement, il est simple lui aussi. En s'abonnant, on donne des coordonnées bancaires et le montant du service consommé est débité sur notre compte. De son côté, le propriétaire de la borne ne vend pas des kWh mais des unités de service. NewMotion rémunère chaque mois le propriétaire sur la base du montant des unités qu'il a fixé. À distance, l'entreprise sait, en temps réel, le nombre de connexions par bor-



MORVAN. Dominique Mocquard, à gauche, présente une borne à Arnaud Margalida, patron du restaurant *Beau Site* à Moux-en-Morvan. Ce dernier pourrait en installer une sur le parking de son établissement. PHOTO DENIS CHAUMEREUIL

ne et donc le nombre d'unités vendues. Des bornes qui sont personnalisables, le propriétaire lui donnant un nom à l'enregistrement. Côté maintenance, en cas de dysfonctionnement, NewMotion peut intervenir à distance, sept jours sur sept, grâce à la carte SIM et à la puce GPRS de chaque borne. Comme dans tout système informatique, il s'agit, souvent, d'un petit bug qui demande simplement de relancer le système, sans besoin d'une intervention physique.

Avec ces bornes, NewMotion,

va plus loin. Il permet de générer du business en créant une sorte d'économie circulaire. L'emplacement de chacune des bornes est diffusé sur tous les GPS, quelles que soient leurs marques. Par exemple, au fil de mon parcours, je constate que l'autonomie de mon véhicule nécessite une recharge. Le GPS m'indique qu'une borne est à proximité, chez un particulier, proche d'un musée ou d'un site touristique que je peux rejoindre à pied pendant que mon véhicule est branché. Elle peut également être installée devant

un restaurant, par exemple, et pendant que ma voiture est en charge, je déguste un bon plat.

Dynamiser le Morvan

En France, Dominique Mocquard (voir ci-dessous), vient en support de l'équipe commerciale française NewMotion. Il lui apporte son expérience d'entrepreneur et ses connexions avec le marché de la mobilité. Installé au cœur du Morvan, à Lavault-de-Frétoy, avec son épouse, son objectif est que les bornes qui seront techniquement installées dans notre dé-

EN CHIFFRES

1.000

Hors installation, une borne NewMotion coûte, hors taxe, entre 700 et 1.000 €.

100.000

Selon Avere France (Association pour le développement de la mobilité électrique), le marché français des véhicules particuliers et utilitaires 100 % électriques a franchi, le 23 mars dernier, le cap des 100.000 immatriculations cumulées depuis 2010, année du lancement de la nouvelle génération de véhicules électriques. Si l'on additionne les véhicules tout électriques et les hybrides rechargeables, on dépasse les 117.000. Un record que la France partage avec la Norvège qui a franchi ce palier en décembre 2016. Sur la seule année dernière, 32.000 véhicules de ce type ont été immatriculés en France.

122.000

Actuellement, dans notre pays, on dénombre 122.000 points de recharge installés. Sur ce total, 16.000 ouverts au public.

BRÈVES

Service

Abonnement. Chaque borne de recharge est fournie avec un badge d'accès proposé en partenariat avec Easytrip. Ce badge donne accès à la borne mais également aux infrastructures de charge publiques acceptant la carte Kiwhi Pass. Les avantages de déduction de la TVA pour les flottes diesel des entreprises sont aussi appliqués pour les véhicules électriques. Ainsi, les subventions encadrées par le label Advenir accompagnent les clients à hauteur de 40 %, tant pour l'installation que pour l'achat des bornes. ■

Dominique Mocquard, expert en mobilité électrique

Fils d'un des premiers ingénieurs français du nucléaire dans les années 60, Dominique Mocquard est un expert en mobilité électrique et véhicules partagés.

Après l'École Nationale de la Marine marchande, de 1978 à 1982, il entre au Commissariat à l'Énergie Atomique, à Saclay, pour s'occuper des chercheurs et créer des laboratoires. Ingénieur de formation, il rejoint Citroën, en 1981. Il s'occupe de la mise en place des robots, à Poissy et à Aulnay-sous-Bois, passe ensuite à la qualité, puis à la direction des études à Vélizy, où il reste cinq ans.

En 1994, il crée ADM concept.



RÉFÉRENCE. Dominique Mocquard.

Cinq ans plus tard, Citroën sort la Xsara Windows, premier véhicule communiquant équipé en série d'un système informatique embarqué qui gère les communications et la navigation, réali-

sé en partenariat avec Microsoft, Clarion et Ericsson. L'activité de ces trois entreprises est gérée par ADM Concept.

En 2004, l'État décide de moderniser la police et la gendarmerie en plaçant des terminaux informatiques embarqués dans leurs véhicules. ADM Concept équipe alors 15.000 voitures.

L'entreprise invente aussi le premier kit auto-partage pour véhicules électriques, pour le compte de Veolia mais elle est trop petite pour se frotter au groupe Bolloré et conquérir Paris. Veolia fait encore appel à elle pour transformer, chez PSA, les véhicules "CO" et "ION" de

Mitsubishi en véhicules auto-partage. C'est ainsi qu'Autoblu est lancée à Nice, puis La Rochelle et Nancy. En 2012, Renault demande à ADM Concept de se pencher sur la Twizy pour la configurer en autopartage pour Saint-Quentin-en-Yvelines. En 2013, ADM Concept reprend la société JDM, constructeur français de véhicules sans permis. Elle donne naissance au premier scooter électrique en autopartage qui devient Paris Cityscoot. En mars 2016, Dominique Mocquard cède ses entreprises et la même année, il rejoint NewMotion. ■